

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2024 à 20h30

Animation et promotion de la Ville

25. Concours des Maisons Fleuris et Jardins potagers pour l'année 2024 de la Commune déléguée Vire

Françoise FOUBERT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite aux opérations de classement des 18 candidats (dont 1 hors concours) effectuées par le jury du concours des jardins potagers, édition 2024, le jeudi 27 juin, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord afin de solliciter l'avis au Conseil Municipal pour attribuer **770 € TTC** prévus au budget répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de **230€00** à la 1^{ère} catégorie du concours « jardin pour le besoin personnel et familial » à raison de 4 participants (+1 hors concours) en fonction du classement ci-après.

	1 ^{ère} CATEGORIE-JARDIN POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL (5 participants dont 1 hors concours)	
1	LEBRETON Claude	65,00 €
2	LEBOSSE Yvette	60,00 €
3	FOUCHER Henri "	55,00 €
4	TETART Alain	50,00 €
5	HEUDE Hélène - HC	0,00 €
TOTAL		230,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241011-25-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

Délibération n°2024/09/30/25 du 30 septembre 2024 à 20h30



La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

- 2) Une enveloppe de **540€00** à la 2nd catégorie « jardinier amateur cultivant lui-même son jardin potager dans un ensemble collectif pour le besoin personnel et familial » à raison de 13 participants en fonction du classement ci-après.

	2ème CATEGORIE-JARDINIER AMATEUR CULTIVANT LUI-MEME UN JARDIN POTAGER DANS UN ENSEMBLE COLLECTIF POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL (13 participants)	
1	ROBLOT Yves	65,00 €
2	ROUSSIN Catherine	60,00 €
3	LEMÉE Lydie	55,00 €
4	LAGNEL Alain	50,00 €
5	LECONTE Jacques	45,00 €
6	VITARD Gilles	40,00 €
7	AUMONT Joël	35,00 €
8	LE BRETON Régine	35,00 €
9	DELEBARRE Valérie "	35,00 €
10	ORANGE Daniëlle	30,00 €
11	THUAUX Marie	30,00 €
12	LEMONNIER Brigitte	30,00 €
13	THOMAS Jacqueline	30,00 €
TOTAL		540,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241011-25-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024

Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2024/09/30/25 du 30 septembre 2024 à 20h30

Suite aux opérations de classement des 19 candidats effectuées par le jury du concours des maisons fleuries, édition 2024, le jeudi 4 juillet, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord afin de solliciter l'avis au Conseil Municipal pour attribuer **1 895€ TTC** prévus au budget répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de **1 655€00** à la 1^{ère} catégorie du concours « maison avec jardin » à raison de 15 participants (+1 hors concours) en fonction du classement ci-après.

	1^{ère} CATEGORIE-MAISON AVEC JARDIN (16 participants dont 1 hors concours)	
1	TOUILLON Jean-Pierre	150,00 €
2	FOUCHER Henri	140,00 €
3	LEBOSSE Yvette	135,00 €
4	HALOUZE Daniel	125,00 €
5	TETART Colette	120,00 €
6	PALLIX Christiane	115,00 €
7	FAGNEN Isabelle	110,00 €
8 Exo	LEBRETON Claude	105,00 €
8 Exo	VISSIERE Lydie	105,00 €
10 Exo	GESLIN Régis	100,00 €
10 Exo	BERTON Daniel	100,00 €
12	PINEL Ginette	95,00 €
13	DESPOIS Maryse	90,00 €
14	PACORY Alexandre	85,00 €
15	TOULLIER Françoise	80,00 €
16	HEUDE Hélène - HC	0,00 €
TOTAL		1 655,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241011-25-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2024/09/30/25 du 30 septembre 2024 à 20h30

2) Une enveloppe de **240€00** à la 2^{ème} catégorie de concours « habitation sans jardin » (terrasses, balcons, fenêtres) à raison de 3 participants

Titre :	2 ^{ème} CATEGORIE-HABITATION SANS JARDIN (Terrasses, balcons, fenêtres) (3 participants)	
1	LECANU Yves	85,00 €
2	DESCHAMPS Thérèse	80,00 €
3	JONDOT Véronique	75,00 €
TOTAL		240,00€

Titre :	3 ^{ème} CATEGORIE-FERME ET EXPLOITATION AGRICOLE (pas d'inscrit)
---------	--

Titre :	4 ^{EME} CATEGORIE COMMERCE (pas d'inscrit)
---------	--

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 11 Septembre 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 17 Septembre 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces différents prix.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	8
Vote Pour	40	8
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

014-200060176-20241011-25-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
 Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2024/09/30/25 du 30 septembre 2024 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 32

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents : 04

Le 30 Septembre 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 24 septembre 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 24 septembre 2024.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEBUREY Yann			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20241011-25-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet de l'EURE
Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2024/09/30/25 du 30 septembre 2024 à 20h30

LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241011-25-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
 Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2024/09/30/25 du 30 septembre 2024 à 20h30